

**SERVICE DE L'EAU**  
**COMMUNE DE SAINT REMY SUR AVRE**  
**Tél : 02.37.62.52.13 - Fax : 02.34.48.80.15**

**CONTRAT D'ABONNEMENT ORDINAIRE**  
**AU SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU**

Entre : Le service de l'eau de la Commune de Saint-Rémy-sur-Avre - Rue du Général de Gaulle - 28380 SAINT REMY SUR AVRE,

Et : M., Mme, Melle.....

Demeurant à :.....

Agissant en qualité de : Propriétaire  Locataire   
Ci-après dénommé l'abonné.

Il est convenu : qu'un abonnement au service de distribution d'eau désigné ci-dessus est souscrit par l'abonné dans les conditions définies par le présent contrat pour la déserte de l'immeuble sis à :.....

.....  
L'abonné déclare avoir pris connaissance des tarifs en vigueur au jour de la signature du présent contrat.

Il s'engage à se conformer au règlement du service de distribution d'eau, qui lui a été remis ce jour.

Le contrat d'abonnement entre en vigueur lors de la fourniture d'eau réalisée dans les conditions prévues au règlement du service susvisé.

Fait à Saint rémy sur avre, le.....

L'abonné  
Mention manuscrite  
« lu et approuvé »

Le Maire

Nota : les renseignements ci-dessus, qui font l'objet d'un traitement informatisé, sont indispensables à toute fourniture d'eau et sont strictement réservés aux besoins du service. Tout abonné bénéficie du droit d'accès et de rectification prévu par la loi du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

**Exemplaire à retourner au service de l'eau**

**SERVICE DE L'EAU**

**COMMUNE DE SAINT REMY SUR AVRE**

**Tél : 02.37.62.52.13**

**-**

**Fax : 02.34.48.80.15**

Entre : Le service de l'eau de la Commune de Saint-Rémy-sur-Avre - Rue du Général de Gaulle - 28380 SAINT REMY SUR AVRE,

Et : M., Mme, Melle.....

Demeurant à :.....

Agissant en qualité de : Propriétaire  Locataire   
Ci-après dénommé l'abonné.

Il est convenu : qu'un abonnement au service de distribution d'eau désigné ci-dessus est souscrit par l'abonné dans les conditions définies par le présent contrat pour la déserte de l'immeuble sis à :.....

.....  
L'abonné déclare avoir pris connaissance des tarifs en vigueur au jour de la signature du présent contrat.

Il s'engage à se conformer au règlement du service de distribution d'eau, qui lui a été remis ce jour.

Le contrat d'abonnement entre en vigueur lors de la fourniture d'eau réalisée dans les conditions prévues au règlement du service susvisé.

Fait à Saint rémy sur avre, le.....

L'abonné  
Mention manuscrite  
« lu et approuvé »

Le Maire

Nota : les renseignements ci-dessus, qui font l'objet d'un traitement informatisé, sont indispensables à toute fourniture d'eau et sont strictement réservés aux besoins du service. Tout abonné bénéficie du droit d'accès et de rectification prévu par la loi du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.